



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLÉCTIVE
DU COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION DES HAUTS DE FRANCE
DU 13 MARS 2025**

Formulaire de soutien de candidature à la Présidence du CRE

(7.A du règlement intérieur)

JE, SOUSSIGNÉ(E),

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Titulaire de la licence de dirigeant du groupement équestre au 31 août 2024 et membre de l'Assemblée générale du CRE (adhésion 2025 en cours de validité) :

Nom du groupement équestre : _____

Code adhérent FFE : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Adresse : _____

Code postal : | _ | _ | _ | _ | _ | Ville : _____

Apporte mon soutien exclusif à _____, candidat à la présidence du CRE HAUTS DE FRANCE, conformément à l'article 7.A du Règlement intérieur du CRE. (Vous ne pouvez soutenir qu'un seul candidat sous peine d'invalidité de votre soutien) ;

J'accepte que les données renseignées sur le présent formulaire soient recueillies par le CRE susvisé dans les conditions ci-dessous.

FAIT À _____, LE _____ / _____ / 2025

SIGNATURE :

CE FORMULAIRE DUMENT RENSEIGNÉ DOIT ETRE ADRESSÉ AU CANDIDAT SOUTENU.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé du CRE susvisé, responsable du traitement, dans le but de la gestion administrative et de la vérification des personnes se déclarant candidats au Comité directeur du CRE en application, notamment, des articles XIII des statuts, 7 et 8 du règlement intérieur du CRE, ainsi que du contrôle de la validité des candidatures présentées. Il s'agit d'un traitement fondé sur l'intérêt légitime du CRE à organiser son Assemblée générale électorale.

Les données collectées seront communiquées aux membres de la Commission de surveillance des opérations de vote du CRE et de la FFE, au personnel du CRE et de la FFE en charge de l'organisation de l'Assemblée générale électorale et d'assister les Commissions de surveillance des opérations de vote ainsi que les éventuels prestataires du CRE ou de la FFE pour l'organisation de l'Assemblée générale et notamment un huissier de justice et le prestataire de vote électronique.

Les données sont conservées pendant toute la durée du mandat visé par le scrutin.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le CRE susvisé.